



Cotisations 2025

Pourquoi adhérer à la fédé du Lot ?

Quelques arguments de plus...

Un syndicat, ça sert à quoi ?

- ⇒ à avoir des **infos** plus précises, plus tôt, plus facilement,
 - un site internet avec une partie réservée aux adhérents, dans les toutes prochaines semaines : actus, analyses, documents utiles...
- ⇒ à défendre notre **métier**, à revendiquer nos particularités agricoles,
 - des mesures de soutien de l'Etat exceptionnelles, certes à la fois indispensables et insuffisantes
- ⇒ à être **reconnu** et **représenté**,
 - la FDSEA 46 est souvent le seul syndicat présent dans les commissions représentatives. Alors, qui fait le boulot ? ... et qui fait des commentaires ?
- ⇒ mais aussi à **faire remonter les difficultés**, à obtenir un **appui dans ses démarches**, etc...

La carte d'adhérent (130 € actifs ou 40 € anciens)!

Les Adhésions pour 2025 sont ouvertes!

Adhérer à la FNSEA 46 vous permet de :

- bénéficier et contribuer à la **défense collective** du revenu et des intérêts des agriculteurs
- être **défendu et conseillé** à titre individuel pour des réponses aux questions administratives et juridiques
- **être en phase** avec l'activité professionnelle
- bénéficier de **tarifs privilégiés** sur les opérations ponctuelles d'achat groupé
- préserver un **représentation** forte des agriculteurs dans les lieux clef de décision




Autres services:

- Remboursement TIC
- Collecte de pneus usagés
- Newsletter bimensuel
- Achat groupés (GNR et Fioul)

Service juridique qui vous accompagne sur vos droits et dans vos démarches :

- droit rural : rédaction de baux ruraux, avenants, contrat, médiation...
- droit social : contrats de travail, bulletins de salaire, fin de contrat, ruptures co...
- droit du patrimoine : achat, vente, urbanisme...

Journal La Défense Paysanne du Lot



Sans oublié DUERP

CARTE MOISSON

(accès au CE le plus grand de France)